

Registre de médicament



Nom de la RSG : _____

Nom de l'enfant : _____

NOM DU MÉDICAMENT	DATE À LAQUELLE LE MÉDICAMENT A ÉTÉ ADMINISTRÉ	HEURE À LAQUELLE LE MÉDICAMENT A ÉTÉ ADMINISTRÉ	QUANTITÉ ADMINISTRÉ	SIGNATURE DE LA PERSONNE QUI A ADMINISTRÉ E LE MÉDICAMENT

Note : Ce document doit être conservé dans le dossier de l'enfant



Autorisation parentale pour l'administration de médicaments

Art 116.1 RSGEE, « Aucun médicament ne peut être administré à un enfant reçu en service de garde sans l'autorisation écrite du parent et d'un membre du Collège des médecins du Québec. »

J'autorise la responsable du service de garde, _____ à administrer le médicament suivant à mon enfant selon la posologie indiquée:

Nom de l'enfant : _____

Durée : du _____ au _____.

Nom du médicament : _____

Quantité : _____

Heure(s) : _____

Inscrire, si nécessaire, tous commentaires ou recommandations jugés utiles pour administrer le médicament :
(voie d'administration, mode de conservation, effets désagréables prévisibles, etc....)

Réservé à la Responsable d'un service de garde en milieu familial.

« En cas d'absence, j'autorise mon assistante ou ma remplaçante occasionnelle ou ma remplaçante en cas d'urgence, à administrer tel que demandé par le parent, le médicament ci-haut mentionné. »

Nom RSG : _____

Nom du parent : _____

Signature RSG : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

Date : _____